

Procès-verbal d'une séance **extraordinaire** du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Riverside tenue au centre administratif au 7525, chemin de Chambly, St. Hubert, Québec le 19 juin 2012.

La secrétaire générale a confirmé qu'il y avait quorum et la présidente, Madame Moira Bell, a déclaré la séance ouverte à 19 H 10.

### **COMMISSAIRES PRÉSENTS :**

M. Bell	D. Horrocks	L. Llewelyn Cuffling
K. Cameron	J. Freund	N. Nichols
H. Dumont	D. Lamoureux	D. Smith
M. Gour	M. L'Heureux	<b>PARENTS</b> —D. Copeman

**Ayant prévu leur absence:** F. Blais, P. Booth Morrison, A. Capobianco Skipworth, P. D'Avignon, D. Pinel  
S. Rasmussen, G. Sastre, D. Smyth, P. Chouinard

### **Aussi présents**

Sylvain Racette, directeur général  
Pierre Farmer, directeur général adjoint  
Denise Paulson, secrétaire générale  
Michel Bergeron, directeur des ressources financières  
Lyse Gendron-Brodeur, directrice des écoles secondaires  
Wendy Bernier, directrice par intérim : ressources humaines  
Mary Williams, directrice des écoles primaires  
Gail Somerville, directrice des services complémentaires  
Lucie Roy, directrice de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle  
**Présence notée** Natalie McCarthy, Brent Cook

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire L'Heureux, appuyé par le commissaire Smith, que le point 3.2 soit rayé, que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié et qu'une copie soit annexée au procès-verbal de cette séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

### **NOUVELLES AFFAIRES**

Résolution HR322-20120619

#### **CONGÉDIEMENT D'UN ADMINISTRATEUR**

CONSIDÉRANT que l'employé 884005994 a été nommé à un poste administratif à partir du 3 octobre 2011 ;

CONSIDÉRANT que l'employé 884005994 est en congé de maladie de la Commission scolaire Riverside depuis le 29 novembre 2011 ;

CONSIDÉRANT que l'employé 884005994 a enfreint les conditions liées à un congé de maladie;

CONSIDÉRANT que l'Association des administrateurs de Riverside a été informée par avis écrit de l'intention de la Commission scolaire de mettre fin à l'emploi de l'employé 884005994 ;

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources

humaines ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Bell appuyé par la commissaire Horrocks, que la Commission scolaire Riverside mette fin à l'emploi de l'employé 884005994 à compter du 19 juin 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR323-20120619

**UN STAGE PROBATOIRE NON RÉUSSI**

CONSIDÉRANT que l'employé 884002676 a été nommé à un poste administratif, et ce à partir du 1 juillet 2009 ;

CONSIDÉRANT qu'une prolongation de la période de deux ans du stage probatoire tel que défini par la Politique de gestion pour les administrateurs de Riverside avait été accordée exceptionnellement pour l'année scolaire 2011-2012 ;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Riverside ne prolongera pas davantage le stage probatoire de cet employé;

CONSIDÉRANT que l'Association des administrateurs de Riverside a été informée par avis écrit de l'intention de la Commission scolaire concernant cet employé ;

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Bell, appuyé par la commissaire Horrocks, que l'employé 884002676 soit avisé qu'il n'a pas terminé avec succès son stage probatoire d'administrateur, et qu'il retournera à un poste d'enseignant régulier à compter du 1 juillet 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR324-20120619

**DÉMISSION D'UN ADMINISTRATEUR**

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Horrocks, appuyé par le commissaire Bell, que la démission de **Louis Gobeil** à partir du 4 janvier 2013 soit acceptée avec regret.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR325-20120619

**DÉMISSION D'UNE ADMINISTRATRICE**

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Cuffling, appuyé par le commissaire Horrocks, que la démission du 30 juin 2012 d'**Anna Sanalidro** soit acceptée avec regret.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR326-20120619

### **NOMINATION D'UNE DIRECTRICE ADJOINTE À L'ÉCOLE ST-JOHNS**

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Lamoureux, appuyé par le commissaire Cuffling, que **Marie-Ninon Romulus** soit nommée au poste de directrice adjointe à l'école St-Johns à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR327-20120619

### **NOMINATION D'UNE DIRECTRICE ADJOINTE À L'ÉCOLE PRIMAIRE ST-LAWRENCE**

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Copeman appuyé par le commissaire Freund que **Valérie Bergeron** soit nommée au poste de directrice adjointe à l'école primaire St-Lawrence à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR328-20120619

### **NOMINATION D'UNE DIRECTRICE ADJOINTE À L'ÉCOLE PRIMAIRE ST-LAMBERT**

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Cuffling, appuyé par la commissaire Smith, que Sophie Lapointe soit nommée au poste de directrice adjointe à l'école primaire St-Lambert à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR329-20120619

### **NOMINATION D'UNE DIRECTRICE ADJOINTE À L'ÉCOLE HAROLD NAPPER**

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire Cameron, appuyé par la commissaire Horrocks, que **Natalie Gruenefeld** soit nommé au poste de directrice adjointe à l'école Harold Napper à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR330-20120619

### **NOMINATION D'UNE DIRECTRICE ADJOINTE AU CENTRE DE FORMATION CONTINUE ACCESS**

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Smith, appuyé par la commissaire Gour, que **Natalie McCarthy** soit nommé au poste de directrice adjointe au centre de formation continue ACCESS à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR331-20120619

**NOMINATION D'UNE DIRECTRICE ADJOINTE À L'ÉCOLE RÉGIONALE SECONDAIRE HERITAGE**

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Dumont, appuyé par le commissaire Freund, que Sujata Saha soit nommé au poste de directrice adjointe à l'école secondaire Heritage à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution HR332-20120619

**NOMINATION D'UN DIRECTEUR ADJOINT À L'ÉCOLE SECONDAIRE CHAMBLY ACADEMY**

CONSIDÉRANT que cette résolution a été révisée et approuvée par le comité des ressources humaines ;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Smith appuyé par le commissaire Cuffling que **Mario Giulione** soit nommé au poste de directeur adjoint à l'école secondaire Chambly Academy à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution MR235-20120619

**RÉSOLUTION CONCERNANT LA QUESTION DE RÉNOVATION ET D'AGRANDISSEMENT DU CENTRE ROYAL OAK**

CONSIDÉRANT que la résolution E89-20100615 de la Commission scolaire Riverside (CSR) demandait au Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MÉLS) le renouvellement de l'autorisation provisoire d'offrir un programme de formation professionnelle dans le domaine de la maçonnerie et du briquetage comme mesure incitative pour augmenter la qualification des élèves du sexe masculin;

CONSIDÉRANT que dans sa lettre du 15 décembre 2010, le MÉLS a accordé une autorisation permanente à la CSR dans le cadre du programme de maçonnerie-briquetage;

CONSIDÉRANT que dans sa lettre du 1<sup>er</sup> septembre 2011, le MÉLS a accordé les budgets nécessaires pour la rénovation et l'agrandissement de l'immeuble Royal Oak afin d'accueillir le programme de maçonnerie-briquetage;

CONSIDÉRANT que, suivant la fermeture de l'école Royal Oak, la Commission scolaire Riverside souhaitait maintenir sa présence dans la communauté de Saint-Hubert en offrant une variété de services destinés aux jeunes, aux adultes et aux aînés de la population anglophone;

CONSIDÉRANT que le projet de Royal Oak permettra de revitaliser la propriété et deviendra accessible à la communauté anglophone;

CONSIDÉRANT que, lors de l'inauguration du nouveau centre administratif de la Commission scolaire Riverside en janvier 2012, madame Lorraine Guay-Boivin, présidente de l'arrondissement de Saint-Hubert, a salué le choix de Saint-Hubert comme nouvelle localisation du centre administratif et a énoncé son intention ferme de faciliter l'implication future de la

Commission scolaire Riverside dans la communauté de Saint-Hubert;

CONSIDÉRANT qu'après avoir préparé le projet initial en ce qui concerne l'immeuble de Royal Oak, les représentants de la Commission scolaire Riverside ont travaillé avec diligence de concert avec les homologues de l'arrondissement de Saint-Hubert dans le but de trouver des solutions pour répondre aux maintes requêtes de l'arrondissement afin d'obtenir un permis de construire;

CONSIDÉRANT que ces multiples requêtes de la part de l'arrondissement de Saint-Hubert ont causé un retard de plusieurs mois dans l'avancement du projet de construction et, par conséquent, empêchent la communauté de Riverside d'avoir accès aux activités éducatives prévues dans l'immeuble Royal Oak;

CONSIDÉRANT que l'arrondissement a insisté sur le fait que Riverside augmente la dimension de l'immeuble afin que tout entreposage se situe à l'intérieur du bâtiment, contraignant ainsi Riverside à demander une dérogation mineure au règlement de zonage pour passer de 30 à 31,8 % d'occupation;

CONSIDÉRANT que l'arrondissement de Saint-Hubert précise qu'il est impossible d'accorder une dérogation mineure pour couvrir cette différence de 1,8 %;

CONSIDÉRANT qu'afin de permettre au centre Royal Oak d'exécuter ses activités de façon adéquate, l'espace minimal requis pour l'entreposage doit demeurer tel que présenté dans la soumission du projet initial ou alors permettre l'agrandissement demandé par l'arrondissement ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Dumont, appuyé par le commissaire Cameron que la Commission scolaire Riverside présente une demande formelle, par écrit, à Madame Lorraine Guay-Boivin, présidente de la municipalité de Saint-Hubert, afin qu'elle prenne les mesures nécessaires pour régler cette question; et

QU'une copie de cette résolution soit transmise à **Michelle Courchesne**, ministre, du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport; **Caroline St-Hilaire**, mairesse de la Ville de Longueuil; **Laurent Lessard**, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire; **Madame Djaouida Sella**, députée de Saint-Bruno/Saint-Hubert à la Chambre des communes; et **Martine Ouellet**, députée de Vachon à l'Assemblée nationale; et

DE PLUS, que le directeur général soit autorisé à agir au nom de la Commission scolaire Riverside afin de s'assurer que la question se règle promptement et, dans le cas de retards supplémentaires, qu'il soit autorisé à informer la communauté anglophone quant à la situation de la Commission scolaire Riverside en ce qui concerne cette question.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**LEVÉE DE LA SÉANCE :**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire L'Heureux appuyé par le commissaire Copeman que la séance soit levée à 19h20.

---

Moira Bell, présidente

---

Denise Paulson, secrétaire générale



**CONSEIL DES COMMISSAIRES  
COUNCIL OF COMMISSIONERS**

Convocation à une séance **extraordinaire** du conseil qui aura lieu  
le **mardi 19 juin à 19h** au centre administratif  
au 7525, chemin de Chambly, Saint-Hubert, Québec.

**ORDRE DU JOUR – SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Affaires nouvelles
  - 3.1 Congédiement d'un administrateur
  - 3.2 Congédiement d'un administrateur
  - 3.3 Fin d'un stage probatoire
  - 3.4 Démission d'une administratrice
  - 3.5 Nomination d'un directeur adjoint
  - 3.6 Nomination d'un directeur adjoint
  - 3.7 Nomination d'un directeur adjoint
  - 3.8 Nomination d'un directeur adjoint
  - 3.9 Nomination d'un directeur adjoint
  - 3.10 Nomination d'un directeur adjoint
  - 3.11 Nomination d'un directeur adjoint
  - 3.12 Résolution concernant la rénovation et l'agrandissement du bâtiment Royal Oak
4. Levée de la séance

Donné à Saint-Lambert (Québec) le 15 juin 2012

Denise Paulson, secrétaire générale